



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

## Délibération du 20 janvier 2023 du Conseil académique restreint aux professeurs des universités

- Vu le code de l'éducation, notamment dans ses articles L.952-6 et L.952-6-1
- Vu la loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités
- Vu le décret n°84-431 du 06 juin 1984 modifié, fixant les dispositions statutaires applicables aux enseignants-chercheurs
- Vu la délibération du Conseil académique restreint aux professeurs des universités en date du 20 janvier 2023 créant un comité de sélection pour pourvoir l'emploi 25 PR 0248
- Vu l'avis favorable du Conseil académique restreint aux professeurs des universités du 20 janvier 2023 sur la composition nominative du comité de sélection en ce qui concerne les membres ayant rang de professeur des universités.

**Le comité de sélection dans le cadre des opérations de gestion relatives au concours session synchronisée 2023 concernant le poste désigné ci-dessous :**

**Emploi : 25 PR 0248**  
**N° galaxie : 4404**  
**Composante : UFR Sciences Jean Perrin**  
**Laboratoire : LML**

**Est composé comme suit :**

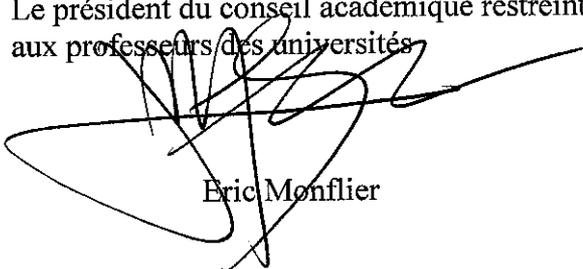
Président du comité : Pierre Marquis

Vice-Président du comité de sélection : Ahmed Laghribi

	Civilité	NOM Prénom	Corps	Etablissement d'origine	Spécialiste de la discipline	CNU ou discipline
<b>Membres internes</b>	M.	MARQUIS Pierre	PR	Université d'Artois	Oui	27
	M.	LAGHRIBI Ahmed	PR	Université d'Artois	Oui	25
	M.	TREIBICH Armando	PR	Université d'Artois	Oui	25
	M.	LEFEVRE Pascal	PR	Université d'Artois	Oui	25
<b>Membres externes</b>	Mme	DESERTI Julie	PR	Université d'Orléans	Oui	25
	Mme	PAYCHA Sylvie	PR	Université de Potsdam	Oui	25
	M.	WICKER Nicolas	PR	Université de Lille	Oui	26
	M.	TOMMASI Marc	PR	Université de Lille	Oui	27

Fait à ARRAS, le 06 février 2023

Le président du conseil académique restreint  
aux professeurs des universités

  
Eric Monflier

### SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr